



## Assemblée

Distr. limitée

15 avril 2020

Français

Original : anglais

---

### Vingt-sixième session

Kingston, 27-31 juillet 2020

### Ordre du jour provisoire de l'Assemblée

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection à la présidence.
4. Élection à la vice-présidence.
5. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.
6. Examen de demandes d'admission au statut d'observateur présentées conformément au paragraphe 1, lettre e), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée.
7. Élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Commission des finances, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la section 9 de l'annexe de l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982.
8. Déclaration du Président du Conseil sur les travaux menés par le Conseil au cours de sa vingt-sixième session.
9. Rapport annuel du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 4 de l'article 166 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
10. Rapport sur l'application du plan stratégique et du plan d'action de haut niveau de l'Autorité internationale des fonds marins pour la période 2019-2023.
11. Hommage à la mémoire de Satya N. Nandan.
12. Rapport du Secrétaire général sur la contribution de l'Autorité internationale des fonds marins à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.
13. Rapport et recommandations de la Commission des finances.
14. Adoption du budget de l'Autorité internationale des fonds marins<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Après examen par la Commission des finances et le Conseil.



15. Adoption du barème des contributions au budget de l'Autorité internationale des fonds marins<sup>1</sup>.
  16. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
  17. Élection du (de la) Secrétaire général(e), en application du paragraphe 2 de l'article 166 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer<sup>2</sup>.
  18. Élection destinée à pourvoir les sièges devenus vacants au Conseil, conformément au paragraphe 3 de l'article 161 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
  19. Dates de la prochaine session de l'Assemblée.
  20. Questions diverses.
- 

---

<sup>2</sup> Parmi les candidats proposés par le Conseil.